

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**DELIBERATIONS**





**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)  
AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été modifié par l'ajout de la délibération n°2026/43 à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 31 mars 2026

2026/36\_ Election du vice-président

2026/37\_ Election du vice-président délégué

2026/38\_ Délégation de pouvoir du conseil d'administration

2026/39\_ Budget annexe de la résidence Jacques Weil- Affectation du résultat 2025

2026/40\_ Budget annexe de la résidence Jacques Weil- Décision modificative n°1

2026/41\_ Budget annexe du chantier d'insertion- Décision modificative n°1

2026/42\_ Budget principal du CIAS- Décision modificative n°1

2026/43\_ Budget principal du CIAS- Décision modificative n°2

2026/44\_ Résidence Jacques Weil- Plan de financement et demande de subvention d'investissement en faveur des résidences auprès de la CARSAT- Modification

2026/45\_ Compte-rendu des actes passés par le Président

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/36

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**Objet : Election du vice-président**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Après avoir procédé à l'installation des membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), Monsieur le Président expose que le conseil d'administration doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.

Vu l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles ;

En vertu des dispositions de l'article R.123-18 du Code de l'action sociale et des familles, le Vice-Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du conseil d'administration.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour, et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Monsieur le Président installe le bureau qui est composé du secrétaire de séance, Maryse CAMUS, et de deux assesseurs, Emilie DENISART-FRANCOIS et Jean-Marie JODER.

Monsieur le Président demande s'il y a des candidats à l'élection de vice-président.

Madame Audrey DUHOUX est la seule élue à se présenter.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 30  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 30  
Nombre de suffrages exprimés : 30  
Nombre de bulletins blancs : 3  
Nombre de bulletins nuls : 0

Madame Audrey DUHOUX est élue vice-présidente du CIAS avec 27 voix.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Antoine DESFRETIER

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

**PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE**

- 9 JUIN 2026

**ARRIVÉE**

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/37

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**Objet : Election du vice-président délégué**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

L'article 141 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite « 3DS » (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) introduit l'élection d'un vice-président délégué au sein des conseils d'administration des CCAS.

Conformément à l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration « élit également un vice-président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du vice-président. »

Le Vice-Président délégué est élu dans les mêmes conditions que le vice-président à savoir au scrutin secret à la majorité absolue parmi les membres du conseil d'administration.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour, et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Monsieur le Président demande s'il y a des candidats à l'élection de vice-président délégué.

Madame Lise COURTOIS est la seule élue à se présenter.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 30  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 30  
Nombre de suffrages exprimés : 30  
Nombre de bulletins blancs : 4  
Nombre de bulletins nuls : 0

Madame Lise COURTOIS est élue vice-présidente déléguée du CIAS avec 26 voix.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Antoine DESFRETIER

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

**PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE**

- 9 JUIN 2026

**ARRIVÉE**

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/38

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**Objet : Délégation de pouvoir du conseil d'administration**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Conformément aux articles, R123-22, R123-27 et R123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration peut donner délégation de pouvoirs à son président, à son vice-président ou à son vice-président délégué dans les matières suivantes :

1° Attribution des prestations dans des conditions définies par le conseil d'administration ;

2° Préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 26 du code des marchés publics ;

3° Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

4° Conclusion de contrats d'assurance ;

5° Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du centre intercommunal d'action sociale et des services qu'il gère ;

6° Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

7° Exercice au nom du centre intercommunal d'action sociale des actions en justice ou défense du centre dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration ;

8° Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile mentionnées à l'article L.264-2.

Vu les articles R123-21, R123-22 et R123-27 du Code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de donner délégations de pouvoir au Président du CIAS dans les matières suivantes :

2° Préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 26 du code des marchés publics ;

3° Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

4° Conclusion de contrats d'assurance ;

5° Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du centre intercommunal d'action sociale et des services qu'il gère ;

6° Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

7° Exercice au nom du centre intercommunal d'action sociale des actions en justice ou défense du centre dans les actions intentées contre lui, dans :

- Les affaires pénales concernant les services du CIAS, son personnel ou ses équipements (agressions, effractions, vols, voies de fait...etc) ;
- Les affaires relevant du Tribunal administratif en matière de personnel ;
- Les affaires relevant du Tribunal des Prud'hommes.

Ces délégations sont données au vice-président dans les mêmes matières en cas d'absence ou d'empêchement du Président.

Ces délégations sont données au vice-président délégués dans les mêmes matières en cas d'absence ou d'empêchement du vice-président et du Président.

Conformément à l'article R123-22 du code de l'action sociale et des familles, le Président ou le vice-président ou le vice-président délégué devront, à chaque séance de conseil, rendre compte des décisions prises sur le fondement de la présente délégation

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Antoine DESFRETIER

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

- 9 JUIN 2026

**ARRIVÉE**



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/39

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**Objet : Budget annexe de la résidence Jacques Weil- Affectation  
du résultat 2025**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2026\_19 du CA du 31 mars 2026.

Les résultats 2025 du budget annexe Résidence Jacques Weil se présentent ainsi :

Section	Résultat clôture 2024	Résultat exercice 2025	Résultat clôture 2025	Reports 2026
Investissement	9 404.41	1 073.35	10 477.76	10 477.76
Fonctionnement	609.70	-581.86	27.84	27.84
Total	10 014.11	491.49	10 505.60	10 505.60

Il ressort de l'exercice 2025 :

- Un résultat globalisé d'exercice excédentaire de 491.49
- Un résultat globalisé avant report excédentaire de 10 505.60
- Un résultat globalisé après report excédentaire de 10 505.60

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration décide à l'unanimité:

- De reporter le résultat excédentaire de la section d'investissement de 10 477.76 à la section d'investissement de l'exercice 2026,
- De reporter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 27.84 à la section de fonctionnement de l'exercice 2026.



Pour extrait conforme,  
Le Président,

Antoine DESPRETIER

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

- 9 JUIN 2026

**ARRIVÉE**

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/40

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**Objet : Budget annexe de la résidence Jacques Weil- Décision  
modificative n°1**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Il s'agit d'ajuster les dépenses du chapitre 011. Il convient d'équilibrer le budget annexe « Résidence Jacques Weil » et prendre une décision modificative afin de prendre en compte cette recette et cette dépense.

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante  
6288 : + 3000

Chapitre 016 - Dépenses afférentes à la structure  
61568 : + 12000  
6132 : + 40000

Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante  
60613 : - 5000  
60611 : - 5000  
60612 : - 5000

Chapitre 012- Dépenses afférentes au personnel  
6215 : - 40000

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Résidence Jacques Weil ».

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Antoine DESFRETIER

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

- 9 JUIN 2026

**ARRIVÉE**

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/41

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

<b>Objet : Budget annexe du chantier d'insertion- Décision modificative n°1</b>
---

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Il s'agit d'ajuster les dépenses du chapitre 012. Il convient d'équilibrer le budget annexe « Chantier d'insertion » et prendre une décision modificative par l'attribution d'une subvention d'équilibre du budget principal.

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 012 - Dépenses afférentes au personnel  
6211 : + 3000

Recettes :

Chapitre 75 - Autres produits de gestion  
75821 : + 3000

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Chantier d'insertion ».

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Antoine DESFRETIER

*certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.*

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

- 9 JUIN 2026

**ARRIVÉE**

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N° 2026/42

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**Objet : Budget annexe du CIAS- Décision modificative n°1**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Il s'agit d'ajuster les dépenses du chapitre 011. Il convient d'équilibrer le budget CIAS et prendre une décision modificative afin de prendre en compte cette recette et cette dépense.

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

60224 : + 2000

60613 : + 2000

611 : + 30000

61551 : + 4000

65811 : + 25000

Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

6188 : - 15000

6211 : -33000

64168 : -15000

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°1 du budget CIAS

Pour extrait conforme,

Le Président,



Antoine DESFRETIER

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

- 9 JUIN 2026

**ARRIVÉE**

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/43

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**Objet : Budget annexe du CIAS- Décision modificative n°2**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Il s'agit d'ajuster les dépenses du chapitre 011. Il convient d'équilibrer le budget CIAS et prendre une décision modificative afin de prendre en compte cette recette et cette dépense.

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 65 Autres charges de gestion

65821 : + 3000

65134 : - 3000

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°2 du budget CIAS

Pour extrait conforme,

Le Président,



Antoine DESFRETIER

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

- 9 JUIN 2026

**ARRIVÉE**

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/44

Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026

**Objet : Résidence Jacques- Plan de financement et demande de subvention d'investissement en faveur des résidences auprès de la CARSAT- Modification**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Par délibération n°2026/33 du CA du 31 mars 2026, le conseil d'administration avait autorisé le Président à solliciter les aides financières auprès de la CARSAT.

Par mail en date du 11 mai 2026, la CARSAT nous a demandé de soumettre à nouveau ce point en conseil car il s'agissait d'inscrire le montant en hors taxe et non en TTC.

Par conséquent, le plan de financement de cette opération est modifié comme suit :

Organismes sollicités	Taux sollicités	Montants sollicités en euros
CARSAT	100%	19 000 €
	TOTAL HT	19 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement modifié ci-dessous :

Organismes sollicités	Taux sollicités	Montants sollicités en euros
CARSAT	100%	19 000 €
	TOTAL HT	19 000 €

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, en cas d'absence ou d'empêchement, à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.



Pour extrait conforme,  
Le Président,

Antoine DESFRETIER

*certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.*

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

- 9 JUIN 2026

ARRIVÉE

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

N°2026/45

**Conseil d'Administration du 01<sup>er</sup> juin 2026**

**Objet : Compte-rendu des actes passés par le Président**

Le premier juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le vingt-huit mai deux mille vingt-six, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Madame Maryse CAMUS prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 28**

Antoine DESFRETIER, Thierry ARM, Dominique BOURGUIGNON, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Maryse CHRETIEN, Eric COURAGEOT, Lise COURTOIS, Emilie DENISART-FRANCOIS, Audrey DUHOUX, Pauline GERON, Estelle GRIONI, Christine HENRY, Michel HUARD, Jean-Marie JODER, Nathalie LUGNIER, Stéphanie MATHON, Nicolas MERLE, Jocelyne OSSOLA, Michèle PETTINI, Sylvie PETIT, Anne-Dominique PIERSON, Michel PROST, Elodie ROBINOT, Marie-Christine SIMONNET, Bernard VAUTHIERS, Chantal VAUTHIERS, Cyrille VEDRENNE

**EXCUSES : 5**

Thierry BOYER, Jean-Pierre GIRARDOT, Catherine HIERNAUX, Mickaël SIMONNOT, Pierrick WHITE

**PROCURATIONS : 2**

Thierry BOYER à Marie-Hélène CHATEL, Mickaël SIMONNOT à Marie-Christine SIMONNET

**Rapporteur : Antoine DESFRETIER**

Conformément à l'article R.123-21 du Code de l'Action sociale et des Familles autorisant le Conseil d'administration à donner délégation de pouvoirs à son Président ou à son Vice-Président ;

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des familles ;

Vu la délibération n°2020/19 du Conseil d'administration en date du 18 septembre 2020 procédant à l'élection du Vice-Président du CIAS ;

Vu la délibération n°2020/20 du Conseil d'administration en date du 18 septembre 2020 relative à la délégation de pouvoir du conseil d'administration ;

Monsieur le Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale rend compte des actes passés sur délégation du Conseil d'Administration.

**Article R123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles- Alinéa 3- Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans-**

Location d'un logement à la MARPA Les Lilas à Froncles à Mme THILLAY Jeannine du 16 au 31/03/2026. **Décision n°2026/MARPA/06.**

Location d'un logement à la MARPA Les Lilas à Froncles à Mme THILLAY Jeannine du 1<sup>er</sup> au 30/04/2026. **Décision n°2026/MARPA/07.**

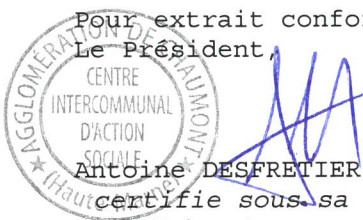
Location d'un logement à la Résidence Jacques Weil à Chaumont à M. Michel ROSARD à compter du 01<sup>er</sup> avril 2026. **Décision n°2026/RJW/03.**

Location d'un logement à la Résidence Jacques Weil à Chaumont à Mme LEPINE Solange à compter du 01<sup>er</sup> avril 2026. **Décision n°2026/RJW/04.**

Location d'un logement à la Résidence Jacques Weil à Chaumont à Mme FOUCARD Frédérique à compter du 01<sup>er</sup> juillet 2026. **Décision n°2026/RJW/05.**

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil d'administration prend acte.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Antoine DESFRETIER

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

PREFECTURE DE LA  
HAUTE-MARNE

- 9 JUIN 2026

ARRIVÉE